

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 10 DECEMBRE 2009**

**Délibération**  
n° 2009.12.252

**Avis du Grand  
Angoulême sur le  
projet de modification  
du plan local  
d'urbanisme de la  
commune de Soyaux**

**LE DIX DECEMBRE DEUX MILLE NEUF à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **04 décembre 2009**

**Secrétaire de séance** : Maurice FOUGERE

**Membres présents** :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Eric DANCHE, Véronique DAVY, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Maryse DUMEIX, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Michel GERMANEAU, Sébastien GOURET, Jean-Pierre GRAND, Janine GUINANDIE, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, André LAMY, Dominique LASNIER, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Frédéric SARDIN, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD

**Ont donné pouvoir** :

Yves BRION à Françoise COUTANT, Bernard CONTAMINE à Jean-Pierre GRAND, Simon DEFORGE à Joël LACHAUD, Françoise LAMANT à Philippe LAVAUD, Gilles VIGIER à André LAMY

**Excusé(s) représenté(s)** :

André BONICHON par Eric DANCHE, Gérard DESAPHY par Véronique MAUSSET, Rachid RAHMANI par Djillali MERIOUA

**Excusé(s)** :

Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, Jacques DUBREUIL, Nadine GUILLET, Cyrille NICOLAS

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE /  
URBANISME

Rapporteur : **Monsieur BESSE**

**AVIS DU GRAND ANGOULEME SUR LE PROJET DE MODIFICATION DU PLAN LOCAL  
D'URBANISME DE LA COMMUNE DE SOYAUX**

La commune de SOYAUX a engagé une modification de son plan local d'urbanisme (PLU).

L'objet de cette modification est multiple. Il s'agit :

- de supprimer l'emplacement réservé n°16
- de supprimer le secteur Ngv correspondant à l'emplacement réservé n°16
- de modifier le zonage UE sur la place JJ Rousseau pour l'ORU
- de modifier le règlement.

Dans le cadre de la consultation des personnes publiques associées, il est demandé à la communauté d'agglomération du Grand Angoulême de faire part de son avis sur ce projet au titre de ses compétences :

- Développement économique
- Tourisme
- Assainissement et Eau Potable
- Déchets Ménagers
- Transports Urbains et Déplacements
- Habitat
- Environnement-Cadre de Vie

Après examen par les différents services, il ressort un avis favorable de la communauté d'agglomération pour ce projet de modification du PLU, sous réserve toutefois de prendre en considération les recommandations techniques annexées au présent avis, liées à la mise en œuvre des compétences pré-citées.

Vu l'avis favorable de la commission Aménagement du territoire du 17 novembre 2009,

**Je vous propose :**

**D'EMETTRE** un avis favorable au projet de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Soyaux.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ,  
A L'UNANIMITE,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

**Certifié exécutoire :**

**Reçu à la Préfecture de la Charente le :**

**15 décembre 2009**

**Affiché le :**

**16 décembre 2009**